

Makom est un organisme de réflexion et de développement de contenus éducatifs destinés à accompagner des éducateurs, des rabbins, des artistes et des dirigeants communautaires à rencontrer Israël - le peuple, la tradition et le lieu - dans un esprit qui allie engagement et complexité.

LES TENSIONS DE LA ALIYAH ÉTUDE HALAKHIQUE



אורנה בן עמי - שורשים

Zayit Israël

ALIYAH : HIER, AUJOURD'HUI
ET DEMAIN

Réalisation - Mikhaël Benadmon
Graphisme - Nathan Lifshitz

UnitEd

LAMORIM

Avec le soutien de

חי"ל
חינוך יהודי לתפוצות

הסוכנות היהודית
לארץ ישראל
L'AGENCE JUIVE
POUR ISRAËL

makom מקום
Israel. In Real Life.

2/2

La aliya (montée) en Israël est selon beaucoup de décisionnaires une obligation religieuse et est comprise et vécue par beaucoup comme une étape importante dans la réalisation de l'être juif. Le terme employé pour désigner l'installation sur la terre d'Israël est 'aliya' qui n'est pas à assimiler avec le terme 'immigration'. En effet, la aliya est perçue comme un retour à la maison, comme le lieu originel du juif auquel il retourne. C'est un lieu connu par le biais de la prière quotidienne qui l'évoque un nombre incalculable de fois. En ce sens, il diffère du terme 'immigration' qui met en œuvre l'idée d'arrivée d'un étranger sur une terre nouvelle.

Etre 'Olé hadash' (nouvel immigrant) c'est être chez soi, alors qu'être immigré c'est être un étranger. Pourtant, il semblerait qu'il faille également appréhender la aliya comme une immigration : il faut apprendre la langue, s'adapter à la mentalité et au climat, se familiariser avec les administrations; mais il faut aussi gérer des tensions très fortes qui accompagnent le projet de aliya : quitter sa famille, son travail, délocaliser une famille tout en conservant l'entente conjugale etc.

L'objectif de cette unité est de réfléchir à ces tensions sur la base de textes halakhiques dans lesquels elles apparaissent. Ces textes nous serviront de support réflexif nous permettant de poser les termes du problème et d'entamer un débat, même si certaines fois ils ne recoupent pas les motivations de ceux qui font la aliya. Nous prendrons connaissance de ces textes, les réfléchirons dans le contexte de la aliya contemporaine et enfin tenterons de mieux cerner les enjeux d'une aliya réussie.

Immigration et intégration : Les étapes et les surprises

Visionnage du film : *Le témoignage de Pie Tshibanda, immigré congolais en Belgique.*
'Le chemin de l'intégration' (<http://www.youtube.com/watch?v=rry9uKYC8dk>)

Pie Tshibanda est un intellectuel et écrivain congolais reconnu qui, après avoir critiqué le régime de son pays, a demandé un droit d'asile en Belgique. Il décrit avec beaucoup d'humour et de clairvoyance les étapes de son parcours.

Comparez l'arrivée de Pie Tshibanda en Belgique avec l'arrivée des juifs de France en Israël sur les points suivants :

Sentiment d'étrangeté :

L'hospitalité :

Solitude :

Incompréhension des normes culturelles locales :

Sentiment de frustration :

Les différences culturelles :

QUITTER SA FAMILLE POUR S'INSTALLER EN ISRAËL ?

Responsa de **Rabbi Moshe de Trani** (Salonique 1500, Safed 1580)

שאלה : ילמדנו רבינו : ראובן שנדר שאם יהיה לו כך וכך שיודר בצפת תוב"ב [תבנה ותכונן במהרה בימינו] ועתה נתקיים הדבר ואביו ואמו אינם מניחים אותו ללכת לדור שם וגם כן אשתו אינה רוצה לדור שם וטוענת שכתוב בכתובה' שלא יוציאנה לדור בשום מקום אחר גם כיבוד אב ואם גדול שהרי יעקב אבינו עליו השלום נענש כ"ב שנה. יורינו רבינו אם חל הנדר ואם יוכל לעשות התרה, ושכרך כפול.

תשובה : חייב לקיים נדרו ואינו חייב לחוש לצוואת אביו ואמו שאמרו לו שלא ילך כדילפינן פרק קמא דיבמות דאם אמר לו אביו ואמו הטמא או אל תחזיר לא ישמע דכתיב איש אמו ואביו תיראו ואת שבתותי תשמורו כלכם חייבים בכבודי כדכתיב בסיפיה דקרא אני ה' והכא נמי הוא ואביו חייבים לדור בארץ ישראל ואין לו עונש על שאינו מקיים מצות כיבוד אב ואם שגם הם יכולים לעלות עמו ויתקיימו ב' מצות ישיבת ארץ ישראל וכיבוד אב ואם ומשמע התם דלאו דוקא מצוה ואזהרת שבת דקרא איירי ביה דדוחה מצות כיבוד אלא אפילו כל מצוה ואפילו מצות עשה לחודא כדתניא אל תחזיר שהיא מצות עשה שבממון וקילא ואפילו הכי דוחה כיבוד כל שכן מצות ישיבת ארץ ישראל שהיא חמורה. (שו"ת מב"ט חלק א סימן קלט)

Question : Reouven a fait un vœu disant que si telle chose se réalise, il part s'installer à Safed. Tout s'est passé comme il le souhaitait mais ses parents ainsi que sa femme ne sont pas d'accord. Sa femme refuse d'habiter là-bas et amène comme preuve à l'appui sa Ketouba dans laquelle il est inscrit que Reouven s'engage à ne pas déménager dans un autre lieu. Le respect qu'il doit à ses parents est aussi important et il semblerait que Yaakov lui-même ait-été puni 22 ans [après avoir fui son frère Essav]. Notre question est la suivante : le vœu est-il valide et pourra-t-il l'annuler ?

Réponse : Il doit accomplir son vœu et n'est pas soumis aux injonctions de ses parents comme nous l'apprenons du premier chapitre de Yevamot : Si ses parents lui ordonnent de se rendre impur ou de ne pas rendre un objet trouvé à son propriétaire, il ne doit pas les écouter car il est écrit : 'Révérez, chacun, votre mère et votre père, et observez mes sabbats : je suis l'Éternel votre Dieu' (Lévitique 19, 3) - [la juxtaposition des deux sujets dans le verset : le respect des parents et le respect du Chabbat nous enseigne que] vous tous devez me respecter, comme cela est stipulé en fin de verset : 'Je suis l'Éternel'. Dans notre cas, lui comme ses parents ont l'obligation d'habiter en Israël, et donc il ne sera pas puni pour ne pas les avoir écoutés car ils peuvent habiter en Israël avec lui et ainsi il accomplira les deux commandements. Et bien que dans le verset, c'est pour le Chabbat qu'est repoussé le respect des parents, nous considérons qu'il en est de même pour tout autre commandement positif; car si l'obligation de rendre l'objet trouvé, obligation d'ordre pécuniaire repousse l'obligation de respect, a fortiori en est-il de l'obligation d'habiter en Israël qui est plus importante.

Selon Rabbi Moche de Trani, les parents peuvent-ils imposer leur vision du monde au nom du respect qui leur est dû ?

Responsa Tsitze Eliezer, Rav Eliezer Waldenberg (Israël, 1915 - 2006)

ובאמת התשב"ץ שם העלה בזה להיפך ממה שהשיב המב"ט, דבהמשך דברי תשובתו במצות הדירה בארץ ישראל כותב בתוך דבריו בזה הלשון: ואין מותר לצאת מארץ ישראל לחוץ לארץ אלא ללמוד תורה אם אינו מוצא בארץ ישראל מי שילמדנו או מפני כיבוד אב ואם. עד כאן לשונו. הרי שהתיר התשב"ץ בפשיטות אפילו לצאת מארץ ישראל לחוץ לארץ משום כיבוד אב ואם, ואם כן דון מינה בקל וחומר שלא היה מתיר לעקור מחוץ לארץ ולעלות לא"י ולהניח ולבטל מצות כיבוד אב ואם, דהא מתיר אפילו לעקור בקום ועשה ולצאת מא"י לחוץ לארץ כדי לקיים קיום מצות כיבוד אב ואם ואם כן בודאי ובודאי שלא היה מתיר לבטל מצות כיבוד אב ואם כדי לקום ולעלות לא"י. (שו"ת צ"צ סי' צ"ה) חלק יד סימן עב

“ Le Tachbetz (Rabbi Chimon Ben Tzemakh Douran) n'est pas d'accord avec Rabbi Moche de Trani. En effet, il écrit dans ses responsa : 'Il n'est permis de quitter Israël que pour étudier la Torah (s'il ne trouve personne pour lui enseigner) et pour le respect des parents'. On peut donc déduire que s'il permet très clairement de quitter Israël pour accomplir l'obligation de respecter ses parents, à plus forte raison s'opposera-t-il au fait de partir pour Israël et d'annuler la mitsva qu'il est en train d'accomplir.”

Quitter ses parents et s'installer loin d'eux, dans un autre pays, brise le contact immédiat et ne permet pas le respect. Mais en est-il vraiment ainsi aujourd'hui où tous n'habitent pas toujours proches des parents et les distances sont réduites grâce aux moyens de transport et de communication ?

Comment gérer cette tension entre la aliya et la famille ? Les réponses halakhiques suffisent-elles ?

QUITTER UN BON SALAIRE POUR S'INSTALLER EN ISRAËL ?

La Aliya est accompagnée de tensions et des craintes concernant la capacité à assurer un salaire et des moyens de subsistance qui permettent une vie décente et une conservation d'un certain niveau de vie. Faut-il être prêt pour la Aliya à faire un compromis financier sur la qualité de vie ?

Maimonide, Lois sur les Rois

אסור לצאת מארץ ישראל לחוץ לארץ לעולם, אלא ללמוד תורה או לישא אשה או להציל מן העכו"ם ויחזור לארץ, וכן יוצא הוא לסחורה, אבל לשכון בחוץ לארץ אסור אלא אם כן חזק שם הרעב עד שנעשה שוה דינר חטין בשני דינרין, במה דברים אמורים כשהיו המעות מצויות והפירות ביוקר, אבל אם הפירות בזול ולא ימצא מעות ולא במה ישתכר ואבדה פרוטה מן הכיס, יצא לכל מקום שימצא בו ריוח, ואף על פי שמוותר לצאת אינה מדת חסידות שהרי מחלון וכליון שני גדולי הדור היו ומפני צרה גדולה יצאו ונתחייבו כלייה למקום. (משנה תורה הלכות מלכים פרק ה הלכה ט)

“ Il est interdit de sortir d'Israël sauf pour étudier la Torah, se marier ou sauver quelqu'un, et ensuite revenir en Israël. On peut sortir pour du commerce mais s'installer en dehors d'Israël - cela est interdit à moins qu'il n'y ait là-bas la famine et que le prix des blés ait doublé. Ceci est valable lorsqu'il y a de l'argent et les fruits sont chers, mais si les fruits sont peu chers mais on n'a pas d'argent ni de quoi avoir un salaire et il ne nous reste plus rien, alors il est possible de partir là où il est possible de se rémunérer. Mais bien qu'il soit permis de sortir d'Israël, ce n'est pas le comportement des pieux : Preuve en est que Mahlon et Kilyon [rouleau de Ruth] qui étaient les deux grands de la génération sont sortis à cause d'un grande détresse et en étaient passibles de mort devant l'Eternel.”

Quelle est pour Maimonide la limite du compromis financier ?

Responsa Avné Nezer, Rabbi Avraham Bourstein de Sokhatchov (1838-1910)

כ"ק [כבוד קדושת] אבי אדמו"ר הגאון שליט"א חידש לנו, דעיקר מצוות ישיבת ארץ ישראל היא אם מתפרנס מן ההכנסה אשר יש לו בארץ ישראל; אבל אם הוא מקבל צדקה מאנשי חוץ לארץ, אינו מקיים המצווה בשלמות... ועיקר מצוות ישיבת ארץ ישראל להיות השפעתו ע"י השי"ת בעצמו, לא באמצעות שר הארץ (=של חו"ל) "שו"ת אבני נזר, חו"מ, סי' צ"ה).

“ Mon maitre mon père nous a éclairé considérablement en disant que l'essentiel de la mitsva d'habiter en Israël est accompli lorsque la personne tire ses moyens de subsistance du pays d'Israël; mais s'il reçoit son argent (sa tsedaka) des personnes qui résident en dehors d'Israël - alors il n'accomplit pas la mitsva dans son intégralité... car l'accomplissement de cette mitsva est d'être soumis directement à l'Eternel qui gère la vie des habitants du pays et ne pas être dépendant des entités spirituelles qui gèrent la vie en dehors d'Israël.”

Comment comprendre le lien entre l'intégration économique et l'accomplissement de la mitsva de résider en Israël selon ce texte ?

Considérez-vous que la 'Aliya-Boeing' - personnes habitant en Israël mais recevant leur salaire d'un travail en dehors d'Israël - soit un bon compromis entre aliya et qualité de vie ?

DÉSTABILISER L'ENTENTE DU COUPLE POUR S'INSTALLER EN ISRAËL ?

Talmud de Babylone, Traite Ketoubot 110 b

ת"ר הוא אומר לעלות והיא אומרת שלא לעלות כופין אותה לעלות ואם לאו תצא בלא כתובה. היא אומרת לעלות והוא אומר שלא לעלות כופין אותו לעלות ואם לאו יוציא ויתן כתובה. היא אומרת לעלות והוא אומר שלא לעלות כופין אותה לעלות ואם לאו תצא בלא כתובה. הוא אומר לעלות והיא אומרת שלא לעלות כופין אותו לעלות ואם לאו יוציא ויתן כתובה :

“ Nos maitres ont enseigné : Si lui [le mari] veut monter en Israël mais elle [la femme] refuse, on l'oblige à monter sinon elle sera divorcée sans recevoir la ketouba [somme d'argent inscrite dans la ketouba en cas de divorce]. Si elle veut monter mais lui refuse, on l'oblige à monter sinon il devra donner le divorce à sa femme et lui verser toute la somme d'argent [ketouba].

Si elle veut quitter Israël mais lui refuse, on l'oblige à rester sinon elle sera divorcée sans recevoir la ketouba. S'il veut quitter Israël mais elle refuse, on l'oblige à rester sinon il devra donner le divorce à sa femme et lui verser toute la somme d'argent [ketouba].”

Selon ce texte talmudique, laquelle des deux valeurs est la plus importante : habiter en Israël ou conserver la paix du foyer ?

Comment expliquez-vous ce texte au vue de l'importance portée au couple dans le Judaïsme ?

Chalom rav, voici ma question.

Je désire faire ma aliya pour deux raisons : L'une c'est que toute ma famille vit en Israël et qu'ils me manquent profondément; L'autre, c'est que je me sens tellement plus profonde dans mon judaïsme que 'ca me donne des ailes' et me pousse à partir là-bas. Seulement voilà : mon mari est loin d'être sioniste, même si la parnassa (salaire) n'est pas un problème , il est vraiment très attaché à la France.

Est- ce que je dois persister a demander cette aliya , ou est-ce-que c'est une mauvaise idée et dois-je me taire même si je sens profondément que nous allons être très heureux là-bas (nous avons 4 enfants et nous sommes mariés depuis 10 ans).



Rav S.D. Botshko

Vous avez raison de vouloir monter en Israël car c'est une obligation pour tout juif, mais il ne faut pas casser votre couple pour cela car le Chalom Bayit (paix du foyer) est une valeur essentielle. Tâchez avec amour de le convaincre mais sans porter atteindre à son honneur.

Comment la réponse du rav Botshko concilie-t-elle la mitsva d'habiter en Israël et l'entente entre les conjoints ?
La aliya peut-elle être repoussée sous certaines conditions ?

LES DILEMMES DE LA ALIYA

La communauté juive française est très attachée à Israël et est considérée comme une communauté sioniste pour qui la aliya est importante. Pourtant, à coté des tensions étudiées dans cette unité, on entend souvent d'autres arguments qui révèlent une certaine ambiguïté face à la aliya.

Analysez les affirmations suivantes et répondez aux questions suivantes :
A laquelle de ces phrases vous identifiez-vous le plus ? Le moins ?
Sont-elles de vrais obstacles à la aliya ?

En Israël, la culture et la mentalité sont trop différentes de la culture française.

C'est trop difficile d'apprendre l'hébreu; on y arrivera jamais.

On ne sera jamais vraiment israélien et donc entièrement intégrés à la société israélienne.

En Israël, l'éducation est trop libérale et les enfants font ce qu'ils veulent.

Il est plus facile d'être religieux en France qu'en Israël.

En Israël, on ne se retrouve pas dans une catégorie sociale existante.

Israël, c'est pour les jeunes ou alors pour les retraités.

C'est pas parce qu'on ne monte pas en Israël qu'on est pas sioniste !

Conclusion

La question de la aliya est présente chez beaucoup et demande à être appréhendée et réfléchi avec beaucoup de sérénité sans pour autant éteindre l'enthousiasme qui l'accompagne. Il semblerait même que le véritable enthousiasme soit celui qui n'est pas déconnecté des réalités du terrain mais celui qui, en pleine connaissance des enjeux réels, sait conserver sa fraîcheur et sa jeunesse.

Au rêve ancestral de rejoindre la terre d'Israël se greffe la nécessité de penser les tensions qui risquent d'émerger avec la aliya, tensions que les Sages d'Israël n'ont pas manqué de réfléchir et d'analyser dans la vaste littérature des Responsa, mettant ainsi en avant la nécessité de conjuguer idéologie et pragmatisme.